



Mission régionale d'autorité environnementale
OCCITANIE

Inspection générale de l'environnement
et du développement durable

**Information sur l'absence d'observation dans le délai
sur Révision PLU à Sainte-Croix (81)**

N°saisine : 013736/A PP

Date : 18 mai 2026

Toulouse, le 18 mai 2026

Par courrier daté du 16 février 2026 reçu par la DREAL Occitanie, service d'appui à la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), le 16/02/2026, la COMMUNE DE SAINTE CROIX a sollicité l'avis de la MRAe sur le projet Révision PLU à Sainte-Croix (81) au titre des articles R 104-21 et suivants du Code d'urbanisme relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un document d'urbanisme.

La MRAe n'a pas émis d'observation dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 16/05/2026 (article R 104-25 du Code d'urbanisme).

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle figure sur le portail de l'autorité environnementale.